

Mathieu da Vinha

# AU SERVICE DU ROI

DANS LES COULISSES  
DE VERSAILLES





AU SERVICE DU ROI

DU MÊME AUTEUR

*Les Valets de chambre de Louis XIV*, Perrin, 2004 ; « Tempus », 2009.

*Le Versailles de Louis XIV*, Perrin, 2009 ; « Tempus », 2012.

*Louis XIV et Versailles*, Artlys, 2009.

*Alexandre Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV*, Perrin, 2011.

(avec Raphaël Masson), *Versailles pour les nuls*, First, 2011.

MATHIEU DA VINHA

AU SERVICE DU ROI

*Dans les coulisses de Versailles*

TALLANDIER

Cet ouvrage est publié avec le concours  
du Centre national du Livre

© Éditions Tallandier, 2015  
2, rue Rotrou – 75006 Paris  
[www.tallandier.com](http://www.tallandier.com)

## Sommaire

Introduction .....	11
Chapitre 1. – Les Mazière et Bergeron : entrepreneurs du roi .....	23
Chapitre 2. – Les Nyert : de la musique à la chambre du roi .....	37
Chapitre 3. – Pierre Stoppa : colonel du régiment des gardes suisses.....	61
Chapitre 4. – Le duc de La Rochefoucauld : grand officier de la Couronne et « ami » de Louis XIV .....	79
Chapitre 5. – Le marquis de Cavoye : grand maréchal des logis et frère du Masque de fer ?.....	101
Chapitre 6. – Pierre Manseau : intendant de la marquise de Maintenon.....	125
Chapitre 7. – François Hébert : curé de Versailles.....	145
Chapitre 8. – La maréchale de La Mothe-Houdancourt : gouvernante des enfants de France .....	165

AU SERVICE DU ROI

Chapitre 9. – Marie-Angélique Madeleine Poisson : première femme de chambre de la dauphine.....	189
Chapitre 10. – Jean-Baptiste Lazure : cuisinier des rois.....	211
Chapitre 11. – Les Le Bel : de la conciergerie de Versailles à l'intimité royale .....	229
Chapitre 12. – Les La Roche : de la ménagerie de Versailles au duché d'Aumont.....	255
Conclusion.....	275

Annexes

Annexe 1 : Généalogie des Poisson-Quentin.....	283
Annexe 2 : Généalogie des Lazure .....	287
Annexe 3 : Généalogie des Le Bel.....	289
Annexe 4 : Généalogie des La Roche.....	293
Sources et bibliographie.....	299
Index des noms de personnes.....	323



*À mon épouse Virginie, mes enfants, Léandre  
et Hermance, qui m'ont accompagné  
dans l'écriture de ce livre.*



## Introduction

« C'est un beau spectacle de le [Louis XIV] voir sortir du château avec les gardes du corps, les carrosses, les chevaux, les courtisans, les valets et une multitude de gens tous en confusion, courant avec bruit autour de lui. Cela [...] rappelle la reine des abeilles, quand elle sort dans les champs avec son essaim » (Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, année 1673).

En 1673, le courtisan italien Primi Visconti était tout étonné d'observer la foule disparate qui gravitait à la Cour. Il est vrai que Versailles, avant d'être une œuvre architecturale et des jardins que l'on admire ou que l'on critique, était avant tout un lieu de vie. Passant progressivement d'un relais de chasse sous Louis XIII à une résidence de plaisance, pour finalement devenir le lieu de résidence officiel de la Cour et du pouvoir sous Louis XIV en 1682, le palais a été sans cesse en effervescence sous l'Ancien Régime. Celle-ci était due non seulement à sa construction mais aussi à l'attraction que le château suscitait désormais, drainant une foule de personnes. Celles-ci étaient diverses et l'on peut dire que plusieurs personnes « ont fait » Versailles. Les rois qui s'y succédèrent, de

Louis XIII à Louis XVI, purent jouir d'une importante domesticité qui souvent appartenait aux mêmes familles depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Après avoir évoqué les nombreuses charges de la Cour dans leur ensemble, le juriste Charles Loyseau prenait soin d'écrire dans son livre sur les offices en 1610 : « De ce que dessus il s'ensuit, que toutes sortes d'ordres et conditions de personnes ont place en la maison du roi, qui partant est comme l'abrégé de tout le royaume. » Il ne faut pas en effet voir la Cour comme une entité unique où se pressaient les courtisans les plus en vue : par le nombre important de personnes qu'elle accueillait, elle était en fait un véritable creuset de la société. Rappelons aussi le sens du terme « courtisan » qui, étymologiquement, désignait toute personne vivant à la Cour et par conséquent, originellement, toute personne formant l'entourage immédiat du souverain, c'est-à-dire ses domestiques. Versailles n'était pas exempt de cette tradition et, pour faire fonctionner cette immense machine, plusieurs milliers de personnes furent convoquées, depuis les plus simples marmitons qui travaillaient dans les cuisines jusqu'aux plus grands seigneurs qui présentaient la chemise au roi lors de son lever le matin.

### *Un monde disparate avec une pluralité de métiers*

Lorsque Louis XIV décida le 6 mai 1682 de faire de Versailles sa résidence principale et le lieu du pouvoir politique, les travaux étaient loin d'être achevés. C'est ainsi que se côtoyaient dans un même espace ouvriers, charrons, cochers, porteurs de chaises, cuisiniers, valets, petits et grands seigneurs... Quelques années auparavant, l'Italien

## INTRODUCTION

Primi Visconti – comme le suggère ci-dessus sa citation – rappelait cette image pittoresque dans ses *Mémoires*. Cette douce mixité, tant qu'elle ne gênait pas réellement les individus dans leur mode de vie et d'action, ne semblait pas choquer outre mesure les habitants de la Cour tant elle répondait à l'image que l'on se faisait alors de la monarchie française. Celle-ci se devait d'être accessible et Louis XIV n'y dérogeait pas. Elle choquait en revanche davantage les visiteurs étrangers, tel Arthur Young, agriculteur anglais, qui plus d'un siècle plus tard s'étonnait toujours de l'ouverture de l'appartement royal au tout-venant :

Je vais de nouveau à Versailles. En examinant l'appartement du roi, qu'il venait de quitter, avec ces petites marques de désordre qui prouvent qu'il l'habite, il était amusant de voir des figures de galériens qui se promenaient librement dans le palais, et même dans la chambre à coucher du roi ; des hommes dont les haillons démontraient le dernier degré de pauvreté, et j'étais la seule personne qui parût surprise de les y voir. Il est impossible de ne pas aimer cette indifférence et ce manque de soupçon. On aime le maître de la maison, qui ne serait pas offensé de voir ses appartements ainsi remplis, s'il retournait subitement ; car si l'on craignait qu'il le fût, on ne permettrait pas d'entrer. C'est certainement un trait de ce *bon naturel*, partout visible en France<sup>1</sup>.

De même, pour se rendre compte de la diversité des domestiques de Versailles, plusieurs sources, plus ou moins abondantes et parlantes, doivent être sollicitées : les juristes,

---

1. Arthur Young, *Voyages en France pendant les années 1787-88-89 et 90*, Paris, Buisson, 1794 (2<sup>e</sup> édition), 3 t., t. I, 23 septembre 1787.

les mémorialistes, les sources administratives ou encore les sources notariées. En premier lieu, évoquant les offices de la maison du roi, Charles Loyseau signalait : « ce sont ici sans doute *les plus vrais officiers du roi, qui l'assistent et servent lui-même journellement* : au lieu que les autres servent l'État et le public, et non pas directement la personne du roi ». Ces officiers étaient dits « commensaux » – du latin *cum* (avec) et *mensa* (table) –, ce qui étymologiquement rappelait le lien très fort unissant à l'origine le souverain à ses domestiques : ils étaient les plus proches compagnons du roi et mangeaient à la table même du souverain, ce que confirme le *Dictionnaire* de Furetière à l'article « commensal » (« ce mot vient du latin *commensalis*, signifiant *qui mange à la même table* »). S'il n'en était plus ainsi au xvii<sup>e</sup> siècle – il y avait longtemps que les commensaux ne mangeaient plus à la table même du roi et que seule la famille des rois Louis XIV puis de Louis XV et Louis XVI pouvait encore « assister » aux repas du grand couvert –, l'intimité demeurait dans ce mot lourde de signification.

Tous ces domestiques étaient répertoriés dans les publications administratives précieuses que sont les *États de la France*, sorte d'annuaire de la Cour avec une description plus ou moins importante de leurs fonctions. Ce sont ainsi plusieurs centaines de charges de l'ancienne monarchie française qui défilent devant nos yeux, depuis le grand aumônier, le grand maître de la maison du roi et les capitaines des gardes du corps jusqu'aux musiciens de la chapelle, les fourriers (en charge du chauffage du château) ou encore les nombreux somniers (transporteurs) qui tous participaient au bon fonctionnement de la Cour. Le roi disposait ainsi d'une maison ecclésiastique, d'une maison civile ou domestique et d'une maison militaire,

lesquelles se subdivisaient encore en plusieurs départements<sup>1</sup> pour répondre complètement au « service du roi ».

Si la maison ecclésiastique du souverain ne disposait que d'un seul département dirigé par le grand aumônier, la maison domestique en revanche, sous la direction originelle du grand maître de la maison du roi (qui n'avait plus sous le règne de Louis XIV qu'autorité sur la maison-bouche), comportait, elle, de multiples départements : la chambre (dirigée par le grand chambellan) avec les nombreux services de la chambre proprement dite, celui de la garde-robe, celui des menus plaisirs (en charge notamment des divertissements royaux), celui de la faculté (médecins, chirurgiens, apothicaires...), etc. ; les officiers pour les logements et bâtiments des maisons royales (dirigés par le surintendant des Bâtiments et le grand maréchal des logis). Quant à la maison militaire, elle comportait elle aussi de nombreux services liés aux différents régiments et compagnies de gardes très nombreux, en charge de la sécurité des « dehors » et du « dedans » du château.

Avoir une Cour « grosse », comme on disait alors, renforçait la notoriété et affirmait la puissance d'un royaume. Primi Visconti, après avoir évoqué les offices les plus importants de la Cour, mentionnait dans ses *Mémoires* pour l'année 1679 : « Les autres charges de la maison du roi sont nombreuses, surtout à cause des quartiers, qui quadruplent les domestiques, si bien qu'il y en a plus de sept mille, sans compter les soldats de la maison du roi [...]. » Si le chiffre paraît à la première lecture démesuré,

---

1. Ce terme n'existait pas à l'époque et a été choisi par commodité. Il correspondait en fait au « groupe de personnes » dirigé par un grand officier de la Couronne.

il n'est finalement pas si exagéré dans la mesure où l'on sait que, à la fin du règne de Louis XIV, 6 740 personnes étaient logées par la Couronne (soit 4 000 dans l'enceinte même du château et 2 740 qui se répartissaient dans les différentes dépendances en ville comme les écuries, le Grand Commun, l'hôtel de la Surintendance, l'hôtel du Chenil, etc.). À l'exception de la famille royale, seules pouvaient être logées aux frais du roi les personnes ayant une charge auprès de l'un des membres de la famille royale.

À tous ces individus, dont la charge donnait des avantages et privilèges non négligeables (dont les plus importants restaient l'exemption d'impôts et des privilèges honorifiques), venaient s'ajouter une foule d'autres domestiques qui n'avaient pas le rang d'officiers commensaux et n'étaient donc pas couchés sur les « rolles », c'est-à-dire les états des maisons royales. On pense en premier lieu à plusieurs petits métiers d'appoint qui gravitaient dans l'entourage de la Cour et qui vivaient grâce à elle : les fournisseurs, les marchands, les tenanciers de boutiques qui prenaient place dans des baraques aux abords du château, etc. Bien qu'ils soient très difficiles à appréhender dans leur mode de vie<sup>1</sup>, ces derniers étaient très importants dans la vie économique de la Cour car ils proposaient toutes sortes de biens, de denrées et d'objets plus ou moins luxueux dont avaient besoin quotidiennement les habitants du château. Il ne faut pas non plus oublier un personnel plus officiel mais indispensable au bon fonctionnement de la résidence royale. À ce titre, les gens du château, dépendant de l'intendant-gouverneur de Versailles, occupaient

---

1. Voir cependant, de Diane Pradal, *La Vie à Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle. Journal d'une famille bourgeoise*, Paris, L'Harmattan, 2014.



## INTRODUCTION

une bonne place. Ils étaient payés directement sur le budget de fonctionnement de la résidence. C'étaient les ouvriers et jardiniers payés à la journée pour l'entretien du château, les frotteurs (de parquet), les porteurs d'eau qui – à travers les escaliers étroits du château qui portaient leur nom – remplissaient les cuves pour les ablutions des courtisans, les cochers de l'intendance, etc., soit tout un petit monde à part. Tous ces domestiques, officiers ou non, formaient donc un ensemble complexe et hétéroclite qui appartenait à ce qu'on appelait « la Cour », lieu où ne manquait pas de se créer des liens importants entre ses habitants.

### *Des réseaux sociaux et familiaux très importants*

Un service assidu et efficace auprès du roi et de sa famille permettait la création de grandes dynasties de Cour qui connurent, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, de grandes ascensions. Il en fut ainsi particulièrement des domestiques qui approchaient directement le souverain ou la souveraine. Juridiquement, il était interdit de posséder un autre office dès lors que l'on était officier commensal. Cela restait théorique car la proximité avec le pouvoir royal entraînait nécessairement l'octroi de nouvelles charges, souvent plus lucratives que la principale... Les détenteurs de charges occupaient progressivement des postes clés de l'administration du château, permettant de placer toute leur progéniture dans les différentes places qu'ils avaient accumulées. Il n'était pas rare ainsi de cumuler une charge de valet de chambre avec celle de concierge, voire d'intendant d'un château royal.

Ce « monde » qui entourait la famille royale constituait une sorte de *gens romana*, composée de clans familiaux

qui accaparaient toutes les charges principales, bien loin de la spécificité des offices qui, à l'origine, ne devaient pas être vendus mais être attribués suivant le principe du bon discernement royal. La vénalité des offices (c'est-à-dire la possibilité de les vendre entre particuliers) et leur multiplicité étaient nées de la nécessité impérieuse de la monarchie de gagner rapidement de l'argent. Madame Palatine, belle-sœur de Louis XIV, ne s'y trompait pas quand, rappelant ses souvenirs de la cour louis-quatorzienne, elle déplorait d'être servie « lorsque le roi mangeait avec les dames ou en voyage, [...] par des gens qui n'étaient pas gentilshommes. Anciennement, tous les officiers du roi, tels que ceux de l'échansonnerie, du gobelet, du fruit, etc. étaient gentilshommes ; mais depuis que la noblesse est devenue pauvre, et que toutes les charges se sont payées cher, il a fallu prendre de bons bourgeois qui eussent de l'argent ». Les titulaires retenus continuaient toutefois de faire l'objet d'enquête de bonne vie et bonnes mœurs, mais la royauté ne contrôlait plus directement les recrutements, ce que Saint-Simon critiquait vivement au début du règne de Louis XV en tentant de convaincre vainement le Régent de reprendre la main sur la distribution des offices.

L'un des arguments de Charles Loyseau contre la vénalité des offices était précisément le fait que des gens fortunés – et parfois mal intentionnés – pussent se glisser parmi les proches domestiques royaux : « Mais surtout, c'est chose dangereuse, parce que l'entrée près de la personne du roi étant ouverte à l'argent, ennemi perpétuel de la vertu, et instrument ordinaire de la trahison, n'est-il pas à craindre que les ennemis de sa Majesté y jettent, à force de doublons, tant de personnes qu'ils voudront à leur dévotion, pour faire un coup à tout perdre ? » – ou

encore, bien plus explicite : « La personne, voire *la vie du roi est continuellement en la possession, et en la puissance de ses officiers domestiques* : s'ils sont méchants et traîtres, il est du tout impossible d'exempter notre Alexandre d'un mauvais complot ». Aux dires du juriste, il fallait se méfier notamment des Grands (y compris la famille du prince), capables de placer leurs fidèles dans l'entourage royal : où se situait la loyauté entre une fidélité sans faille envers celui auquel on s'était donné (par simple proximité géographique parfois) et la fidélité au roi ?

Pour donner corps à tous ces individus évoqués, cette étude se propose ainsi de s'intéresser à quelques-unes de ces familles, avec non seulement de grands personnages de la Cour, mais aussi avec celles et ceux que Jacques Levron a appelés tout bonnement « les utilités » dans son ouvrage *Les Inconnus de Versailles*. Marchant sur ses traces, nous nous proposons de donner une suite à ces « inconnus » afin de mieux saisir et comprendre cette immense mécanique qu'était Versailles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les études historiques liées à Versailles, la « versaillogie » selon le terme désormais consacré<sup>1</sup>, ont beaucoup évolué dans ces dernières décennies, faisant de plus en plus la part belle à la vie privée et aux mœurs des personnages qui peuplaient la résidence royale. Le lancement en 2002 de la collection « Les métiers de Versailles » par Béatrix Saule et Xavier de Bartillat, aux éditions Perrin conjointement avec le château de Versailles,

---

1. Voir le très instructif chapitre introductif consacré à l'historiographie versaillaise (« Versailles et les historiens ») dans Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 9-43.

témoigne de cet engouement du public pour une meilleure connaissance du quotidien de nos ancêtres<sup>1</sup>.

Notre choix – dicté par une volonté de mettre en avant plusieurs types sociaux dans la mesure où, comme le suggérait déjà le juriste Charles Loyseau, la Cour reflétait un creuset de la société – s’est concentré sur le règne de Louis XIV où sont souvent nées des dynasties qui pouvaient atteindre leur ascension ultime sous les règnes de Louis XV ou de Louis XVI. C’est donc une série de portraits caractéristiques que nous proposons au lecteur. Nous avons aussi choisi de nous pencher sur des femmes et des hommes évoluant dans une aire géographique large qui s’étend du château à la ville, en passant par les jardins, le domaine et Paris où ils avaient aussi leurs principales affaires. S’il peut apparaître arbitraire, notre choix a été dirigé avant tout par l’intérêt historique que pouvaient présenter les personnages ; mais il a également été commandé en fonction des sources que nous étions susceptibles de trouver... Ce choix s’est toutefois révélé très judicieux et a donné lieu à d’heureuses coïncidences dans la mesure où des individus qui – *a priori* – n’avaient rien à voir entre eux se sont révélés avoir des liens très importants, qu’il s’agisse de liens familiaux, d’intérêts ou d’affaires. Cette recherche permet ainsi de confirmer une endogamie (alliances dans le même milieu social) et une homogamie (néologisme qui suppose une notion géographique) extrêmes qui régnaient sous l’Ancien Régime. Et au-delà de celles-ci, on peut d’ores et déjà noter que dans les charges dites « secondaires »,

---

1. Alfred Franklin avait déjà largement ouvert la porte avec sa collection *La vie privée d’autrefois*, parue en plusieurs dizaines de volumes dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- VINTIMILLE (Pauline-Félicité DE MAILLY-NESLE, comtesse DE) (1712-1741), sœur de la comtesse de Mailly, favorite de Louis XV en 1739 : 225
- VIVONNE (Louis-Victor DE ROCHECHOUART, maréchal duc DE) (1636-1688), fils de Gabriel de Rochechouart de Mortemart, frère de Mme de Montespan, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance, général des galères, gouverneur de Champagne : 50
- VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit) (1694-1778), philosophe et écrivain : 266

### Y

- YOUNG (Arthur) (1741-1820), agriculteur et agronome anglais, mémorialiste : 13

Dépôt légal : mars 2015  
ISBN : 979-10-210-1364-3  
Numéro d'édition : 3762  
*Imprimé en Italie*